



Communiqué de presse

Information réglementée
19 août 2019 - 17h45

LOTUS BAKERIES : RÉSULTATS SEMESTRIELS 2019

- Lotus Bakeries réalise un chiffre d'affaires de 298 millions d'euros, soit une croissance de près de 12 %.
- L'EBITDA récurrent progresse pour atteindre 61 millions d'euros et représente 20 % du chiffre d'affaires.
- Le cash-flow opérationnel solide permet de maintenir les dettes financières nettes à un niveau faible (1,3 fois le REBITDA) malgré les investissements dans des acquisitions et des projets de dépenses en capital.
- L'usine de spéculoos aux États-Unis est opérationnelle depuis le début du mois d'août.
- Lotus Bakeries a créé un « fonds d'incubation » qui va investir dans des marques prometteuses et des entreprises en croissance. Une première participation a déjà été réalisée.

1. Résultats du 1^{er} semestre 2019

Compte de résultats ⁽¹⁾ (en milliers d'EUR)	30/06/2019	30/06/2018	Évolution %	
Chiffre d'affaires	298.134	267.503	+	11,5
Résultat d'exploitation récurrent (REBIT) ⁽²⁾	51.235	47.853	+	7,1
Cash-flow d'exploitation récurrent (REBITDA) ⁽³⁾	60.918	54.897	+	11,0
Résultat d'exploitation non-récurrent	(2.373)	(1.018)	+	133,1
Résultat d'exploitation (EBIT) ⁽⁴⁾	48.863	46.835	+	4,3
Résultat financier	(1.573)	(1.466)	+	7,3
Résultat avant impôts	47.289	45.369	+	4,2
Impôts	(11.047)	(11.132)	-	0,8
Résultat net	36.242	34.237	+	5,9
Intérêts minoritaires	348	518	-	32,8
Porteurs des capitaux propres de Lotus Bakeries	35.894	33.719	+	6,5
Nombre total d'actions au 30 juin ⁽⁵⁾	808.038	804.412	+	0,5
Chiffres-clés par action (en EUR)				
Résultat d'exploitation récurrent (REBIT)	63,41	59,49	+	6,6
Cash-flow d'exploitation récurrent (REBITDA) ⁽³⁾	75,39	68,24	+	10,5
Résultat net : part du Groupe	44,42	41,92	+	6,0
Bilan (en millier d'EUR)				
Total du bilan	799.400	608.309	+	31,4
Fonds propres	357.055	313.746	+	13,8
Investissements ⁽⁶⁾	72.714	20.676	+	251,7
Dettes financières nettes ⁽⁷⁾	152.506	69.237	+	120,3

(1) Plus d'information sur le compte de résultats et le bilan à l'adresse : www.lotusbakeries.com

(2) REBIT désigne le résultat d'exploitation récurrent correspondant aux produits et coûts découlant de l'exercice normal de l'activité.

(3) Le cash-flow d'exploitation récurrent désigne le résultat d'exploitation récurrent + les amortissements + les provisions et réductions de valeur + les charges hors caisse évaluation plan d'option et de warrant.

(4) L'EBIT est le résultat d'exploitation récurrent + le résultat d'exploitation non récurrent.

(5) Nombre total d'actions au 30 juin, hors actions propres.

(6) Comprend les investissements en immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et participations.

(7) Le terme dettes financières nettes désigne les dettes financières - les placements de trésorerie - trésorerie et équivalents de trésorerie - les actions propres, et est reporté en excluant le « passif locatif » résultant de la mise en œuvre de la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location ». Si l'on tient compte de cette « passif locatif », les dettes financières nettes s'élèvent à 161.947 milliers d'euros.

Le commissaire aux comptes, PwC Réviseurs d'entreprises, représenté par Lien Winne, a effectué un examen limité du bilan consolidé et de l'information financière semestrielle consolidée. Le commissaire n'a pas formulé de commentaire. Pour le rapport du commissaire, nous nous référons au rapport financier semestriel sur notre site web.





Communiqué de presse

Information réglementée
19 août 2019 - 17h45

2. Explication de la direction

2.1 Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 11,5 %

Au premier semestre de 2019, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Lotus Bakeries a progressé de 30,6 millions d'euros, pour s'établir à 298,1 millions d'euros (+11,5 %). La croissance enregistrée au premier semestre a été positivement influencée par un montant de 10,6 millions d'euros s'expliquant par le fait que Kiddylicious n'était pas encore consolidé l'année précédente. De plus, un effet de change positif a aussi été réalisé au premier semestre (2,2 millions d'euros).

La majeure partie de la croissance interne est à nouveau venue cette année de **Lotus Biscoff**. L'internationalisation de Lotus Biscoff, de la pâte à tartiner Lotus Biscoff et désormais aussi de la glace Lotus Biscoff forme le premier pilier de notre stratégie. Au premier semestre, la nouvelle publicité télévisée internationale visant à soutenir Biscoff a été lancée. La plus forte croissance s'est une fois encore observée au cours de ce semestre dans les grands marchés de consommation que sont les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Par ailleurs, le Moyen-Orient, la Chine, la Corée, l'Espagne, la République tchèque et la Suisse ont également signé une solide croissance.

La glace Biscoff a été introduite avec succès voilà quelques années déjà sur le marché belge, et plus récemment sur le marché néerlandais. Depuis cette année, l'internationalisation de la glace Biscoff s'est encore intensifiée, soutenue au titre de troisième catégorie mondiale de Lotus Biscoff. À cet effet, un nouvel assortiment international a d'ailleurs été développé. Il est prévu de le présenter dans différents pays au cours des prochaines années.



Le deuxième pilier stratégique, **Natural Foods**, les en-cas naturels, a aussi à nouveau connu une solide croissance. En 2019, la croissance de Năkd bénéficiera pour la première fois de l'appui d'une publicité télévisée au Royaume-Uni, en Belgique et aux Pays-Bas. BEAR voit aussi sa pénétration et son chiffre d'affaires progresser fortement à l'international, surtout aux États-Unis, avec une distribution en hausse dans le canal de vente au détail traditionnel. Kiddylicious continue sa belle progression au Royaume-Uni, surtout grâce à l'extension du réseau de distribution. En outre, l'assortiment et l'emballage ont été adaptés pour pouvoir aussi déployer Kiddylicious à l'international au cours des six prochains mois. TREK poursuit sur la voie de la croissance, notamment grâce à l'introduction réussie de la nouvelle barre aux noix protéinée.

Le troisième pilier de la stratégie de Lotus Bakeries est l'accent mis sur les **spécialités locales** dans les marchés intérieurs (Belgique, Pays-Bas et France).





Communiqué de presse

Information réglementée
19 août 2019 - 17h45

En Belgique, la marque Lotus est parvenue à atteindre une part de marché et un taux de pénétration dans les ménages particulièrement importants ces dernières années. Cette réalisation est imputable à l'attention soutenue accordée en permanence à nos produits « héros » dans l'assortiment des gaufres et des pâtisseries. En outre, l'entreprise n'a eu de cesse d'investir dans des innovations de produits, en témoigne la récente introduction de la Madeleine fourrée au chocolat et de la gaufre de Liège Suzy au chocolat au lait. De plus, Dinosaurus a à nouveau enregistré une belle croissance au premier semestre.

La catégorie du pain d'épices est restée sous pression aux Pays-Bas au cours des six premiers mois de cette année. En tant que « capitaine de catégorie », Lotus Bakeries a pour ambition de renverser la tendance négative et de renouer avec la croissance de cette catégorie. La direction de Koninklijke Peijnenburg est occupée à élaborer un plan intégré dont différentes initiatives seront concrétisées au deuxième semestre.

Parallèlement à l'augmentation des ventes de spéculoos, les gaufres ont elles aussi à nouveau enregistré une solide croissance en France. La France est un marché de consommation stratégique extrêmement important pour Lotus Bakeries. C'est pourquoi le Groupe a décidé de continuer à investir massivement dans la publicité télévisée et l'extension des équipes commerciales dans les différentes régions.

2.2 Le cash-flow d'exploitation récurrent progresse de 11 %

Le résultat d'exploitation récurrent (REBIT – 51,2 millions d'euros, soit 17,2 % du chiffre d'affaires) et le cash-flow opérationnel récurrent (REBITDA – 60,9 millions d'euros, soit 20,4 % du chiffre d'affaires) ont à nouveau progressé de respectivement 3,4 et 6,0 millions d'euros comparé à l'an dernier. Le cash-flow opérationnel récurrent comprend 1,5 million d'euros lié à l'application de la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » applicable dès 2019. L'impact de la nouvelle norme sur le résultat d'exploitation est infime.

La croissance du chiffre d'affaires est associée à une contribution positive à la marge sur les plans commercial et opérationnel. En outre, le Groupe continue à investir dans le soutien médiatique, le renforcement et l'extension des équipes de vente et des fonctions de support, qui évoluent parallèlement à la croissance et à l'internationalisation du Groupe. L'usine BEAR en Afrique du Sud fait officiellement partie du Groupe depuis juin, mais les résultats opérationnels de l'usine ne seront consolidés qu'à partir du deuxième semestre.

Le résultat d'exploitation non récurrent s'élève à -2,4 millions d'euros et inclut surtout les frais de démarrage liés à la mise en service de l'usine de spéculoos aux États-Unis.

Le résultat financier de -1,6 million d'euros consiste en grande partie en charges d'intérêts et frais bancaires. Les résultats de change sur les positions du bilan en devises étrangères sont limités au premier semestre.

La charge d'impôt a diminué pour passer à 11,0 millions d'euros, soit 23,4 % du bénéfice avant impôts. La charge d'impôt englobe un impact positif unique sur les impôts différés suite à la future réduction de taux aux Pays-Bas.

Le bénéfice net a progressé de 6 % pour s'établir à 36,2 millions d'euros. Le résultat net récurrent, qui se compose du résultat net rapporté sans les charges non récurrentes, augmente de près de 9 % et s'élève à 38,1 millions d'euros, soit 12,8 % du chiffre d'affaires.





Communiqué de presse

Information réglementée
19 août 2019 - 17h45

2.3 La dette financière nette reste faible grâce à un cash-flow opérationnel solide

Au cours des 12 derniers mois, Lotus Bakeries a investi 164 millions d'euros dans, d'une part, les acquisitions de Kiddylicious et de l'usine BEAR en Afrique du Sud et, d'autre part, des projets de dépenses en capital importants (l'usine aux États-Unis formant évidemment un jalon stratégique).

Le rapport dettes financières nettes/REBITDA reste faible, à environ 1,3.

En effet, les 164 millions d'euros d'investissements ont été compensés dans une large mesure grâce au maintien d'un cash-flow opérationnel solide, et par conséquent la dette financière nette n'a augmenté que de 83 millions d'euros depuis le 30 juin 2018, pour s'établir à 152,5 millions d'euros. L'application de la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » se traduit par une « passif locatif » de 9,4 millions d'euros.

3. Acquisition et ouverture de l'usine BEAR flambant neuve en Afrique du Sud

Début juin, Lotus Bakeries a annoncé l'acquisition et l'ouverture de la nouvelle usine BEAR à Wolseley, en Afrique du Sud. Et ce, seulement 14 mois après l'accord conclu en mars 2018 avec l'ancien fabricant de BEAR, Grassroots, pour l'acquisition des activités de production de BEAR.



Wolseley est une petite ville située dans la municipalité de Witzenberg, dans la province sud-africaine du Cap-Ouest. Cet emplacement s'est avéré idéal pour notre nouveau site de production de BEAR à plusieurs égards. Tout d'abord, en raison de la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, cruciale pour une usine employant quelque 300 collaborateurs. Ensuite, pour sa proximité avec la fertile vallée de Ceres, où l'on cueille tous les fruits destinés à ces en-cas.

En 2015, Lotus Bakeries a acquis BEAR, une marque qui propose des en-cas naturels composés de fruits purs. BEAR n'utilise que des fruits de saison fraîchement cueillis, cuits à basse température. Les produits sont exempts de sucres ajoutés, de concentrés, de conservateurs et de stabilisants. Les BEAR Yoyos sont le produit préféré pour la boîte à goûter des parents qui veulent offrir à leurs enfants une option saine et





Communiqué de presse

Information réglementée
19 août 2019 - 17h45

ludique au Royaume-Uni. Nous avons fait les premiers pas vers la poursuite de l'internationalisation de la marque en Europe, aux États-Unis et en Australie.

Après le succès de cette intégration commerciale, l'étape suivante a été l'intégration de la production. Lotus Bakeries a initié une intégration verticale de manière à exercer un contrôle de la qualité accru sur les activités de production de BEAR, afin de stimuler la flexibilité en matière de développement de nouveaux produits et en raison de l'accès direct à nos fournisseurs de matières premières situés dans la vallée de Ceres.

4. L'usine américaine est opérationnelle ; première production commerciale du biscuit Biscoff « made in USA » en août

Lotus Bakeries a la grande fierté d'annoncer que la nouvelle usine de spéculoos américaine est opérationnelle depuis début août. Le premier Biscoff « made in USA » sera bientôt disponible dans les rayons américains.

Il s'agit de deux lignes de production où se relayeront, au départ, deux équipes, puis trois d'ici la fin de l'année. Au cours du premier semestre, tous les opérateurs nouvellement engagés ont été formés, soit dans l'usine de Lembeke, soit aux États-Unis. Des opérateurs belges expérimentés se sont aussi rendus aux États-Unis pendant plusieurs semaines pour la mise en service des lignes.

L'inauguration de cette usine est un jalon historique pour Lotus Bakeries. C'est une belle réussite pour l'équipe en charge du projet, et une parfaite illustration de l'esprit d'équipe Lotus Bakeries qui unit les collaborateurs en charge du projet, de Lembeke et aux États-Unis.



5. Lotus Bakeries et Lona fondent Lotus Bakeries Italy

Ces dix dernières années, le partenaire de distribution italien Lona a développé le marché d'Italie pour Lotus Bakeries. L'Italie compte parmi les principaux marchés de consommation d'Europe, et c'est un pays qui renferme encore un potentiel particulièrement important pour Lotus Bakeries. Lotus Bakeries et Lona ont décidé de fonder ensemble une entreprise exclusivement consacrée à la commercialisation des marques Lotus Bakeries, Lotus Bakeries Italy. Lotus Bakeries possède la majorité des actions de cette joint-venture et dispose d'une option pour acquérir à terme l'ensemble des actions.





Communiqué de presse

Information réglementée
19 août 2019 - 17h45

6. Lotus Bakeries crée le fonds d'incubation FF 2032 et réalise une première participation

L'objectif du fonds d'incubation de Lotus Bakeries est de créer une plateforme afin d'investir dans des marques prometteuses et des entreprises de croissance qui proposent des produits innovants et des technologies et approches de marché novatrices dans le secteur de l'alimentation. Le fonds investira dans des entreprises innovantes axées sur les besoins des consommateurs d'aujourd'hui dans le domaine de la nutrition et des produits convenience. D'un point de vue géographique, le fonds cible l'Europe et les États-Unis.

Les entreprises concernées doivent croître par leurs propres moyens, mais reçoivent un soutien financier et stratégique supplémentaire de Lotus Bakeries. Il s'agira en principe toujours d'une participation minoritaire, qui pourra aboutir en fin de compte à une acquisition complète, mais pas nécessairement. Au cours des prochaines années, le fonds investira jusqu'à 30 millions d'euros dans des participations minoritaires dans de telles entreprises.

L'objectif est que tous retirent un bénéfice de cette collaboration, tant les fondateurs de ces entreprises que Lotus Bakeries. Alors que Lotus Bakeries peut apporter son expertise et un soutien financier et stratégique, les entreprises bénéficiaires inspireront Lotus Bakeries par leur façon d'entreprendre, leur technologie, leur rapidité et leur agilité, leur passion et leurs innovations.

Que signifie « FF 2032 » ?

2032 est l'année au cours de laquelle Lotus Bakeries fêtera sa centième année d'existence. 2032 est en outre une date relativement éloignée dans le futur, ce qui prouve que l'entreprise investit et s'engage sur le long terme. « FF » signifie « Fast Forward » : nous voulons que ces jeunes entreprises réalisent leur plan de croissance plus rapidement, tout en exerçant un effet catalyseur positif sur la croissance de Lotus Bakeries.

En juillet, FF 2032 a signé sa première participation au travers de l'acquisition de 20 % des parts de Peter's Yard. L'accord prévoit la possibilité d'acquérir l'ensemble des actions, en différentes phases.

Peter's Yard est une entreprise située au Royaume-Uni qui produit de sains « crispbreads » au levain. Exclusivement fabriqués à partir d'ingrédients naturels, ces délicieux crackers servent d'en-cas ou de toasts et constituent une alternative saine au pain. Ces produits sont pour l'heure disponibles dans les magasins britanniques au rayon « biscuits apéritifs ». En 2018, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 3 millions de livres.





Communiqué de presse

Information réglementée
19 août 2019 - 17h45

Le CEO Jan Boone se dit très satisfait des performances et des réalisations de Lotus Bakeries au premier semestre de 2019, mais évoque aussi l'avenir :

« Nous continuons à nous concentrer pleinement sur nos 3 piliers stratégiques, et nous entendons réaliser une croissance interne solide sur chacun de ces piliers.

En parallèle, nous avons franchi deux jalons importants : deux nouvelles usines sur deux nouveaux continents. Les différentes équipes ont travaillé très dur sur ces projets, et nous sommes aussi extrêmement satisfaits qu'ils aient été menés à bonne fin.

Je suis en outre très enthousiaste quant à la création de FF 2032 et aux moyens que nous allons y consacrer au cours des prochaines années. Cette initiative cadre parfaitement avec notre vision à long terme et avec notre philosophie. Je crois très fort en ce modèle de collaboration et je suis convaincu que ce genre d'échange avec de jeunes entreprises à fort potentiel et à la culture d'entreprise prometteuse ne peut qu'être bénéfique pour toutes les parties. C'est pourquoi je suis très heureux de soutenir Peter's Yard dans son trajet de croissance, aux côtés des fondateurs de ce premier investissement. »

Lotus Bakeries en quelques mots

Lotus Bakeries a été fondée en 1932 dans le village de Lembeke, en Belgique, et est depuis active dans le monde entier dans le segment des snacks traditionnels et des snacks sains avec notamment les marques Lotus, Lotus Biscoff, Dinosaurus, Peijnenburg, Annas, Näkd, TREK, BEAR et Kiddylicious. Lotus Bakeries, dont le siège social est établi en Belgique, est une entreprise dynamique d'envergure internationale qui possède des sites de production en Belgique, aux Pays-Bas, en France en Suède et en Afrique du Sud, et vingt organisations de ventes en Europe, en Amérique et en Asie. De plus, au niveau international, Lotus Bakeries coopère avec des partenaires commerciaux dans environ cinquante pays. Lotus Bakeries emploie environ 1.900 personnes. Ayant pu conserver un équilibre parfait entre tradition et innovation, la marque Lotus offre au consommateur un assortiment de produits savoureux d'excellente qualité unique en son genre. Le secret de Lotus Biscoff réside dans le goût unique, la forme typique et le croustillant surprenant du biscuit. Le goût unique caramélisé de speculoos se retrouve aussi dans la pâte à tartiner et la glace. Une large gamme de spécialités pâtisseries et de gaufres est proposée sous le nom de marque Lotus. Koninklijke Peijnenburg est le leader du marché du pain d'épices aux Pays-Bas et Annas propose une spécialité pepparkakor typiquement suédoise : un biscuit fin et croquant au gingembre et à la cannelle. Avec les marques Näkd, TREK et BEAR, Lotus Bakeries offre des solutions de snacking naturelles, délicieuses et sans sucres ajoutés. Kiddylicious se concentre sur des en-cas sains pour les tout-petits. Le Groupe clôture l'exercice 2018 sur un chiffre d'affaires de 556 millions d'EUR. Les actions Lotus Bakeries sont cotées sur Euronext Bruxelles. La majorité des actions sont la propriété des familles Boone et Stevens.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jan Boone - CEO

Mike Cuvelier – CFO

Tel. + 32 9 376 26 14

Tel. + 32 9 376 26 14

Pour en savoir plus sur Lotus Bakeries, veuillez consulter le site, www.lotusbakeries.com

